



التجاريه ايريزيف  
Attijari Leasing

SA au capital de 27 500 000 dinars  
divisé en 2 750 000 actions de nominal  
10 dinars entièrement libérées

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac  
RC : 8125451997; Tel : 00 216 71 862 122 ; Fax : 00 216 71 861 545

Attijari Leasing a été notée «BB+» (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et « B » (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 24 mars 2016 et confirmée le 02 juin 2017

**NOTE D'OPERATION RELATIVE A L'EMISSION ET L'ADMISSION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE AU MARCHÉ  
OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE**

**« ATTJARI LEASING 2017-1 » DE 20 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A  
UN MONTANT MAXIMUM DE 30 000 000 DINARS**

**Émis par appel public à l'épargne**

**Prix d'émission : 100 dinars**

**L'emprunt est réparti en trois catégories A, B et C comme suit :**

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	7,75%	Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,35%	Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
Catégorie C	7 ans dont 2 années de grâce	7,90%	Constant par 1/5 à partir de la 3 <sup>ème</sup> année

**Notation de l'emprunt**

La présente émission obligataire a reçu la note « BB+ » (tun) par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 20 octobre 2017

Visa du CMF n° 17-0983 du 30 OCT. 2017 donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14/11/1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engagé la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2018. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Responsable de l'information**

Monsieur Kais CHAIBI

Directeur financier et contrôle de gestion d'Attijari Leasing

Tel : 00 216 31 341 350 - Fax : 00 216 70 022 289

**Organisme conseil responsable de l'élaboration  
de la Note d'Opération**

**Intermédiaire en Bourse chargé de l'Opération**



Rue du Lac d'Annecy les Berges du Lac 1053 Tunis  
Tel : 00 216 31 341 300  
Fax : 00 216 71 965 615



Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis  
Tel : 00 216 71 108 900  
Fax : 00 216 71 860 346

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération, du document de référence « Attijari Leasing 2017 » ainsi que de son actualisation enregistré par le CMF en date du 30 octobre 2017 sous le n° 17-001 / A 001.

Il doit être accompagné des indicateurs d'activités de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2018.

La présente note d'opération, le document de référence « Attijari Leasing 2017 » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public sans frais auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) et auprès de Attijari Intermediation, Intermédiaire en bourse, sis Rue des lacs de Mazurie – 1053 les Berges du lac.

Les indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2017 de l'émetteur seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site Internet au plus tard le 20 janvier 2018.



---

## **SOMMAIRE**

<b>FLASH SUR L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2017-1 »</b> .....	<b>3</b>
<b>CHAPITRE 1 RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION</b> .....	<b>6</b>
I. Responsables de la Note d'Opération.....	7
II. Organisme Conseil responsable de l'élaboration de la Note d'Opération .....	8
III. L'Intermédiaire en bourse chargé de l'opération .....	9
IV. Le Responsable de l'information.....	10
<b>CHAPITRE 2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION</b> .....	<b>11</b>
I. Renseignements relatifs à l'Opération.....	12
II. Caractéristiques des titres émis .....	13
III. Renseignements généraux.....	23
IV. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire.....	25
V. Bulletin de souscription.....	26

## FLASH SUR L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2017-1 »

L'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2017-1» est émis pour un montant de 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 30 000 000 de dinars divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Il est réparti en trois Catégories qui se présentent comme suit :

- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,75%
- Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,35%. ;
- Catégorie C : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,90%.

<b>Dénomination de l'emprunt</b>	Attijari Leasing 2017-1.
<b>Montant</b>	20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars.
<b>Nombre d'obligations à émettre</b>	200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations réparties en 3 catégories susmentionnées  Le nombre d'obligations par Catégories sera défini ultérieurement, en fonction du choix des souscripteurs.
<b>Valeur Nominale des obligations</b>	100 dinars par obligation payable à la souscription.
<b>Prix d'émission</b>	100 dinars par obligation payable intégralement à la souscription.
<b>Prix de remboursement</b>	100 dinars par obligation.
<b>Forme des obligations</b>	Les obligations sont nominatives.
<b>Date de jouissance en intérêts</b>	Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.  Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le <b>22 décembre 2017</b> , seront décomptés et payés à cette date.  Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au <b>22 décembre 2017</b> , soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.
<b>Taux d'intérêt</b>	Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,75% brut par an ;</li><li>▪ Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,35% brut par an ;</li><li>▪ Catégorie C : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,90% brut par an</li></ul>

---

<b>Durée totale</b>	Les obligations sont émises pour une durée de 5 ans pour la Catégorie A et la Catégorie B, et 7 ans dont 2 années de grâce pour la Catégorie C.
<b>Durée de vie moyenne</b>	La durée de vie moyenne est de 3 ans pour la Catégorie A la Catégorie B et de 5 ans pour la Catégorie C.
<b>Duration (taux fixe)</b>	La duration de la Catégorie A est de 2,727. La duration de la Catégorie C est de 4,265 années.
<b>Taux de rendement actuariel (taux fixe)</b>	Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,75% l’an pour le présent emprunt. Pour les obligations de la Catégorie C, ce taux est de 7,90% l’an pour le présent emprunt.
<b>Marge actuarielle (taux variable)</b>	La marge actuarielle est de 2,35% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu’à leur remboursement final.
<b>Amortissement</b>	Toutes les obligations feront l’objet d’un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour la Catégorie A et la Catégorie B et à la troisième année pour la Catégorie C.
<b>Souscriptions et versements</b>	Les souscriptions et les versements seront reçus à compter du <b>14 novembre 2017</b> auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse.
<b>Clôture des souscriptions</b>	<p>Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du <b>14 novembre 2017</b> et clôturées au plus tard le <b>22 décembre 2017</b>. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant de l’émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.</p> <p>En cas de placement d’un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le <b>22 décembre 2017</b>, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l’émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.</p> <p>En cas de placement d’un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le <b>22 décembre 2017</b>, les souscriptions seront prorogées jusqu’au <b>29 décembre 2017</b> avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l’émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.</p> <p>Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.</p>

---

---

<b>Paie ment</b>	<p>Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le <b>22 décembre</b> de chaque année, auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.</p> <p>Le premier paiement en intérêts aura lieu le <b>22 décembre 2018</b>.</p> <p>Le premier remboursement du capital aura lieu le <b>22 décembre 2018</b> pour la Catégorie A et la Catégorie B et <b>22 décembre 2020</b> pour la Catégorie C.</p>
<b>Fiscalité des titres</b>	Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
<b>Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires</b>	<p>L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2017-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse.</p> <p>L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité y afférents.</p>
<b>Garantie</b>	Le présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2017-1 » n'est assorti d'aucune garantie particulière.
<b>Notation de la société</b>	Attijari Leasing est notée « BB+» (tun) à long terme avec perspectives d'évolution stable et « B » (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 24 mars 2016 et confirmée le 02 juin 2017.
<b>Notation de l'emprunt</b>	L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 20 octobre 2017, la note « BB+ » (tun) à l'emprunt objet de la présente Note d'Opération.
<b>Cotation en Bourse</b>	Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt obligataire, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse, Attijari Intermédiation, de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2017-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
<b>Prise en charge par Tunisie Clearing</b>	Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2017-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.
<b>Tribunaux compétents en cas de litige</b>	Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.
<b>Mode de représentation des porteurs des obligations</b>	Droit commun régissant la représentation des obligataires
<b>Risques liés à l'émission du présent emprunt obligataire</b>	Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à un taux fixe.

---

## **Chapitre 1 RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION**

## I. RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

<b>Identité</b>	<b>M. Moez TERZI</b>	<b>M. Khaled BEN JEMAA</b>
<b>Fonction</b>	Directeur Général de Attijari Leasing	Président du Conseil d'Administration
<b>Adresse</b>	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis	48, Avenue Khair-Eddine pacha - 1002 Tunis
<b>Numéro de téléphone</b>	00 216 31 341 350	00 216 71 901 340
<b>Numéro de fax</b>	00 216 70 022 289	00 216 71 905 561
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:Moez.terzi@attijarileasing.com.tn">Moez.terzi@attijarileasing.com.tn</a>	<a href="mailto:Khaled.benjemmaa@planet.tn">Khaled.benjemmaa@planet.tn</a>

### ATTESTATION DES RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

« A notre connaissance, les données de la présente Note d'Opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.»

M. Moez TERZI  
Directeur Général d'Attijari Leasing



M. Khaled BEN JEMAA  
Président du Conseil d'Administration



## II. ORGANISME CONSEIL RESPONSABLE DE L'ELABORATION DE LA NOTE D'OPERATION

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Tunisie
Représentant légal	<b>M. Hédi BEN NACEUR</b>
Fonction	Directeur Général Adjoint
Adresse	Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1 053 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 964 039 – 00 216 31 341 300
Numéro de fax	00 216 71 965 615
Adresse électronique	<a href="mailto:h.bennaceur@attijari.tn">h.bennaceur@attijari.tn</a>

### ATTESTATION DE L'ORGANISME CONSEIL CHARGE DE L'ELABORATION DE LA NOTE D'OPERATION

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité de la présente Note d'Opération ».

**M. Hédi BEN NACEUR**  
Directeur Général Adjoint  
Attijari Finances Tunisie

Attijari Finances Tunisie, SA  
Immeuble El Berradi, Lac d'Annecy  
Les Berges du Lac 1053 - Tunis  
Tél : 71 964 039  
Fax : 71 965 615



### III. L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION

Dénomination ou raison sociale	Attijari Intermédiation
Représentant légal	M <sup>me</sup> Maya GHORBEL
Fonction	Directeur Général
Adresse	Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 108 900
Numéro de fax	00 216 71 860 346
Adresse électronique	<a href="mailto:MAYA.GHORBEL@attijaribank.com.tn">MAYA.GHORBEL@attijaribank.com.tn</a>

#### ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la présente Note d'Opération ».

**M<sup>me</sup> Maya GHORBEL**  
Directeur Général  
Attijari Intermédiation



#### IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION

<b>Identité</b>	<b>M. Kaïs CHAIBI</b>
<b>Fonction</b>	Directeur financier et contrôle de gestion d'Attijari Leasing
<b>Adresse</b>	Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac -Tunis
<b>Numéro de téléphone</b>	00 216 31 341 350
<b>Numéro de fax</b>	00 216 70 022 289
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:kais.chaibi@attijarileasing.com.tn">kais.chaibi@attijarileasing.com.tn</a>

La notice légale est publiée au JORT n° 133 du 07/11/2017.

  
Consoll du Marché Financier  
Visa n° 17 - 0983 du 30 OCT. 2017  
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994  
Le Président du Consoll du Marché Financier  
Signé: Salah ESSAYEL

## Chapitre 2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

## I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

### I.1 DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION DE L'EMPRUNT

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le **28 avril 2017** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de 80 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal de 1 an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le **20 septembre 2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour fixer les conditions définitives dudit emprunt.

A cet effet, le Directeur Général de Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2017-1 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars ;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,75% ;
- Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,35% ;
- Catégorie C : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,90%.

### I.2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION

#### Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

#### Produit brut et produit net de l'emprunt

Le produit brut du présent emprunt est de 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars. Les frais de montage du dossier et les commissions de placement et de gestion<sup>1</sup> s'élèvent à 250 000 dinars, les frais du Conseil du Marché Financier<sup>1</sup> s'élèvent à 16 000 dinars, les frais de la BVMT sont de 20 750<sup>2</sup> dinars, les frais de Tunisie Clearing<sup>(3)</sup> pour la durée de vie de l'emprunt sont de 30 526 dinars, les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopie sont estimés à 3 000 dinars, soit un total de frais approximatifs de 320 276 dinars et un produit net de l'emprunt de 29 679 724 dinars.

Désignation	Produit global (en DT)	Produit par obligation (en DT)
<b>Produit brut<sup>1</sup></b>	<b>30 000 000</b>	<b>100,000</b>
<b>Total des frais<sup>2</sup></b>	<b>320 276</b>	<b>1,068</b>
<b>Produit Net</b>	<b>29 679 724</b>	<b>98,932</b>

<sup>1</sup> Les produits bruts et nets de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 30 000 000 DT et sont donnés à titre indicatif sauf en ce qui concerne la commission sur émissions nouvelles revenant au CMF qui est calculée automatiquement sur la base du montant maximum de l'emprunt. Le montant de ces produits et de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt et de la partie des charges d'intérêts à taux variable et à taux fixe.

<sup>2</sup> Ces frais sont calculés sur la base de l'hypothèse que la jouissance et l'admission de l'emprunt « Attijari Leasing 2017-1 » interviendront au quatrième trimestre 2017.

<sup>3</sup> Ces frais sont déterminés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à raison de 9 000 000 DT à la Catégorie A, 8 000 000 DT à la Catégorie B et 13 000 000 DT à la Catégorie C.

### I.3 PERIODE DE SOUSCRIPTION ET DE VERSEMENT

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **14 novembre 2017** et clôturées au plus tard le **22 décembre 2017**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22 décembre 2017**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22 décembre 2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **29 décembre 2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

### I.4 ORGANISME FINANCIER CHARGE DE RECUEILLIR LES SOUSCRIPTIONS DU PUBLIC

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **14 novembre 2017** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du lac.

### I.5 BUT DE L'EMISSION

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2017 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 276 millions de dinars. En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu au titre de l'année 2017 est de 60 millions de dinars.

## II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

### II.1 NATURE, FORME ET DELIVRANCE DES TITRES

Dénomination de l'emprunt	« Attijari Leasing 2017-1 »
Nature des titres	Titres de créance
Forme des obligations	Nominatives
Catégorie des titres	Ordinaires
Modalités et délais de délivrance des titres	Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation.
Législation sous laquelle les titres sont créés	Les obligations sont soumises aux règles et textes régissant les obligations, soit « le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations ».

### II.2 PRIX DE SOUSCRIPTION ET MODALITES DE PAIEMENT

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

### II.3 DATE DE JOUISSANCE EN INTERETS

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22 décembre 2017**, seront décomptés et payés à cette date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **22 décembre 2017** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

#### **II.4 DATE DE REGLEMENT**

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

#### **II.5 TAUX D'INTERET**

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,75% brut par an ;
- Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,35% brut par an ;
- Catégorie C : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,90% brut par an.

##### **Catégorie A d'une durée de 5 ans**

Taux fixe : 7,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

##### **Catégorie B d'une durée de 5 ans**

Taux variable : taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,35% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 235 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois **décembre de l'année N-1** au mois de **novembre de l'année N**.

##### **Catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce**

Taux fixe : 7,90% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

#### **II.6 INTERETS**

Les intérêts sont payés à terme échu le **22 décembre** chaque année.

La dernière échéance pour les obligations de la Catégorie A et de la Catégorie B est prévue pour le **22 décembre 2022**.

Le montant total des intérêts au cas où le montant souscrit de l'emprunt est de 30 000 000 dinars serait de **6 975 000** dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à la Catégorie A au taux fixe de 7,75%. S'il était souscrit dans sa globalité à la Catégorie B au taux variable de TMM+2,35% (en considérant un taux nominal de 4,617% calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois d'octobre 2016 au mois de septembre 2017, à titre indicatif), le montant des intérêts devrait s'élever à **6 270 300** dinars.

La dernière échéance pour les obligations de la Catégorie C est prévue pour le **22 décembre 2024**.

Le montant total des intérêts serait de **11 850 000** dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité, soit 30 000 000 dinars, à la Catégorie C au taux fixe de 7,90%.

#### **II.7 AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et la Catégorie B et à la troisième année pour la Catégorie C.

L'emprunt sera amorti en totalité le **22 décembre 2022** pour la Catégorie A et la Catégorie B et le **22 décembre 2024** pour la Catégorie C.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du montant souscrit par catégorie et de la variation du TMM (publié par la BCT). Pour la partie de l'emprunt souscrite à taux variable, le taux d'intérêt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs, majorée d'une marge de 2,35%, (soit la moyenne des TMM + 2,35%).

Pour les besoins de calcul, il a été retenu comme taux la moyenne des TMM des douze derniers mois (du mois d'octobre 2016 au mois de septembre 2017) soit 4,617% majorée de 2,35%, soit 6,967%.

Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Nombre d'obligations	200 000 obligations susceptibles d'atteindre 300 000 obligations
Valeur nominale de l'obligation	100 dinars
Date de jouissance servant de base pour la cotation en bourse	22 décembre 2017
Date du 1 <sup>er</sup> paiement des intérêts	22 décembre 2018
Date du 1 <sup>er</sup> remboursement en capital	<u>Catégorie A et Catégorie B</u> : 22 décembre 2018 <u>Catégorie C</u> : 22 décembre 2020
Date de la dernière échéance	<u>Catégorie A et Catégorie B</u> : 22 décembre 2022 <u>Catégorie C</u> : 22 décembre 2024
Amortissement par obligation	<u>Catégorie A et Catégorie B</u> : amortissement annuel constant de 20 dinars, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation et ce, à partir de la première année suivant la date limite de la clôture des souscriptions. <u>Catégorie C</u> : : amortissement annuel constant de 20 dinars, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation et ce, à partir de la troisième année suivant la date limite de la clôture des souscriptions.
Taux d'intérêt nominal	<u>Catégorie A</u> : Taux fixe de 7,75% brut par an <u>Catégorie B</u> : Taux variable de TMM +2,35% : A titre indicatif, la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois d'octobre 2016 au mois de septembre 2017) est de 4,617% majorée de 2,35%, soit un taux d'intérêt de 6,967% brut par an. <u>Catégorie C</u> : Taux fixe de 7,90% brut par an.

## Définition du TMM

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

## Evolution du TMM durant les cinq dernières années

En %	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Janvier	3,16000	4,11000	4,71000	4,89000	4,25000	4,26000
Février	3,42000	4,20000	4,68000	4,80000	4,22000	4,29000
Mars	3,48000	4,33000	4,72000	4,82000	4,20000	4,29000
Avril	3,64000	4,70000	4,72000	4,80000	4,24000	4,41000
Mai	3,74000	4,69000	4,70000	4,77000	4,25000	4,83000
Juin	3,64000	4,74000	4,78000	4,80000	4,21000	4,94000
Juillet	3,85000	4,73000	4,98000	4,78000	4,32000	5,15000
Août	3,88000	4,75000	4,94000	4,75000	4,20000	5,19000
Septembre	3,90000	4,72000	4,92000	4,77000	4,26000	5,22000
Octobre	4,15000	4,66000	4,93000	4,75000	4,33000	
Novembre	4,18000	4,75000	4,93000	4,30000	4,23000	
Décembre	3,98000	4,74000	4,88000	4,28000	4,26000	

Source : BCT

**Pour toutes les catégories, on suppose que le montant souscrit est de 30 000 000 de dinars**

## II.8 AMORTISSEMENT DE L'EMPRUNT TOTALEMENT SOUSCRIT A LA CATEGORIE A AU TAUX FIXE DE 7,75%

On suppose que l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2017-1 » a été souscrit dans sa globalité à la Catégorie A.

### ✓ Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux fixe de 7,75%

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	30 000 000				
2018		6 000 000	24 000 000	2 325 000	8 325 000
2019		6 000 000	18 000 000	1 860 000	7 860 000
2020		6 000 000	12 000 000	1 395 000	7 395 000
2021		6 000 000	6 000 000	930 000	6 930 000
2022		6 000 000	0	465 000	6 465 000
<b>Total</b>		<b>30 000 000</b>		<b>6 975 000</b>	<b>36 975 000</b>

### ✓ Tableau d'amortissement par obligation au taux fixe de 7,75%

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	100,000				
2018		20,000	80,000	7,750	27,750
2019		20,000	60,000	6,200	26,200
2020		20,000	40,000	4,650	24,650
2021		20,000	20,000	3,100	23,100
2022		20,000	0,000	1,550	21,550
<b>Total</b>		<b>100,000</b>		<b>23,250</b>	<b>123,250</b>



## II.9 AMORTISSEMENT DE L'EMPRUNT TOTALEMENT SOUSCRIT A LA CATEGORIE B AU TAUX VARIABLE TMM + 2,35%

On suppose que l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2017-1 » a été souscrit dans sa globalité à la Catégorie B.

- ✓ **Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux variable TMM + 2,35% (soit 6,967% à titre indicatif)**

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	30 000 000				
2018		6 000 000	24 000 000	2 090 100	8 090 100
2019		6 000 000	18 000 000	1 672 080	7 672 080
2020		6 000 000	12 000 000	1 254 060	7 254 060
2021		6 000 000	6 000 000	836 040	6 836 040
2022		6 000 000	0	418 020	6 418 020
<b>Total</b>		<b>30 000 000</b>		<b>6 270 300</b>	<b>36 270 300</b>

- ✓ **Tableau d'amortissement par obligation au taux variable TMM + 2,35% (soit 6,967% à titre indicatif)**

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	100,000				
2018		20,000	80,000	6,967	26,967
2019		20,000	60,000	5,574	25,574
2020		20,000	40,000	4,180	24,180
2021		20,000	20,000	2,787	22,787
2022		20,000	0,000	1,393	21,393
<b>Total</b>		<b>100,000</b>		<b>20,901</b>	<b>120,901</b>

## II.10 AMORTISSEMENT DE L'EMPRUNT TOTALEMENT SOUSCRIT A LA CATEGORIE C AU TAUX FIXE DE 7,90%

On suppose que l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2017-1 » a été souscrit dans sa globalité à la Catégorie C.

- ✓ **Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux fixe de 7,90%**

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	30 000 000				
2018		0	30 000 000	2 370 000	2 370 000
2019		0	30 000 000	2 370 000	2 370 000
2020		6 000 000	24 000 000	2 370 000	8 370 000
2021		6 000 000	18 000 000	1 896 000	7 896 000
2022		6 000 000	12 000 000	1 422 000	7 422 000
2023		6 000 000	6 000 000	948 000	6 948 000
2024		6 000 000	0	474 000	6 474 000
<b>Total</b>		<b>30 000 000</b>		<b>11 850 000</b>	<b>41 850 000</b>

✓ **Tableau d'amortissement par obligation au taux fixe de 7,90%**

(En DT)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	100,000				
2018		0,000	100	7,900	7,900
2019		0,000	100	7,900	7,900
2020		20,000	80	7,900	27,900
2021		20,000	60	6,320	26,320
2022		20,000	40	4,740	24,740
2023		20,000	20	3,160	23,160
2024		20,000	0	1,580	21,580
<b>Total</b>		<b>100,000</b>		<b>39,500</b>	<b>139,500</b>

**Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 30 millions de dinars.**

**La société Attijari Leasing s'engage à publier les tableaux d'amortissement définitifs si le montant de l'emprunt diffère de 30 millions de dinars.**

#### II.11 PRIX DE REMBOURSEMENT

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

#### II.12 PAIEMENT

##### **Pour les obligations des Catégories A, B et C**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **22 décembre** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **22 décembre 2018**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **22 décembre 2018** pour les catégories A et B et le **22 décembre 2020** pour la Catégorie C.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

#### II.13 TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL ET MARGE ACTUARIELLE

##### **Taux de rendement actuariel (souscription aux taux fixes)**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,75% l'an pour le présent emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie C, ce taux est de 7,90% l'an pour le présent emprunt.

##### **Marge actuarielle (souscription à taux variable)**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de septembre 2017 (à titre indicatif) qui est égale à 4,617%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,967%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,35% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

## **II.14 DUREE TOTALE, DUREE DE VIE MOYENNE ET DURATION DE L'EMPRUNT**

### **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la Catégorie A et la Catégorie B ;
- 7 ans dont 2 années de grâce pour la Catégorie C.

### **Durée de vie moyenne**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt « Attijari Leasing 2017-1 » est comme suit :

- 3 années pour la Catégorie A et la Catégorie B ;
- 5 années pour la Catégorie C.

### **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \left( \sum_{t=1}^T t \cdot F_t / (1+i)^t \right) / \left( \sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t \right)$$

Avec :

- T est le nombre de période ;
- $F_t$  est le flux de la période t ;
- i est le taux d'intérêt de la période.

### **Pour les obligations de Catégorie A**

La duration pour les obligations de la Catégorie A du présent emprunt est de **2,727** années.

### **Pour les obligations de la Catégorie C**

La duration pour les obligations de la Catégorie C du présent emprunt est de **4,265** années.

## **II.15 GARANTIE**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

## II.16 NOTATION

### II.16.1 Notation de la Société

Le 24 mars 2016, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- Note à long terme : BB + (tun) ;
- Note à court terme : B (tun) ;
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Le 02 juin 2017, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé de nouveau les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- Note à long terme : BB + (tun) ;
- Note à court terme : B (tun) ;
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

### II.16.2 Notation de l'emprunt

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « BB+ » (tun) à l'emprunt objet de la présente Note d'Opération en date du 20 octobre 2017.

#### SIGNIFICATION DES NOTES NATIONALES

La note à LT «BB+ » indique des créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

La note à CT « B » indique des créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

Les notes nationales à court et à long terme de Attijari Leasing reflètent la probabilité limitée de soutien qu'elle pourrait recevoir de la part de son actionnaire indirecte, le groupe marocain Attijariwafa bank (AWB, 'BB+' / Stable / 'B' / 'bb-' / '3'), en cas de besoin.

**Attijari Leasing s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de vie de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux concessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.**

## LETTRE DE NOTATION

Paris, le 20 Octobre 2017

Fitch ("**Fitch**") (voir définition ci-dessous) attribue la note suivante :

Société	:	Attijari Leasing
Désignation de l'émission	:	Emprunt obligataire «ATTIJARI LEASING 2017-1»
Montant	:	20 000 000 à 30 000 000 dinars répartis en trois catégories: A, B et C
Prix d'émission unitaire	:	100 dinars
Taux Nominal (A)	:	7,75% l'an
Taux Nominal (B)	:	TMM+2,35% l'an
Taux Nominal (C)	:	7,90% l'an
Durée (A)	:	5 ans
Durée (B)	:	5 ans
Durée (C)	:	7 ans dont 2 années de grâce
Amortissement (A)	:	Annuel constant par 1/5 de la valeur nominale, à partir de la première année.
Amortissement (B)	:	Annuel constant par 1/5 de la valeur nominale, à partir de la première année.
Amortissement (C)	:	Annuel constant par 1/5 de la valeur nominale, à partir de la troisième année.
Note	:	BB+(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur le site web public de Fitch : [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com)

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré

# FitchRatings

les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « **Fitch** » désigne Fitch France ainsi que tous ayants droit.

Sincères salutations,

Eric Dupont  
Senior Director



## **II.17 MODE DE PLACEMENT**

L'emprunt obligataire objet de la présente Note d'Opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, auprès de Attijari Intermédiation.

## **II.18 ORGANISATION DE LA REPRESENTATION DES PORTEURS DES OBLIGATIONS**

Les porteurs des obligations peuvent se réunir en une Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

## **II.19 FISCALITE DES TITRES**

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30/12/96, portant loi de finance pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finance 2017, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

## **III. RENSEIGNEMENTS GENERAUX**

### **III.1 INTERMEDIAIRE AGREE MANDATE PAR LA SOCIETE EMETTRICE POUR LA TENUE DU REGISTRE DES OBLIGATAIRES**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2017-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'intermédiaire en bourse, Attijari Intermédiation.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

### III.2 MARCHE DES TITRES

Au 30/09/2017, il existe dix emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire, à savoir :

- Attijari leasing 2011 (5 ans ; 6,0% et ou TMM+1,25%) ;
- Attijari leasing 2012-1 réparti en 2 catégories :
  - ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux fixe de 6,25% ;
  - ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 6,35%.
- Attijari leasing 2012-2 réparti en 2 catégories :
  - ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux fixe de 6,30% ;
  - ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans au taux fixe de 6,40%.
- Attijari leasing 2013-1 réparti en 3 catégories :
  - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,10% ;
  - ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,00% ;
  - ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,35%.
- Attijari leasing 2014-1 réparti en 2 catégories :
  - ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,20% ;
  - ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,35%.
- Emprunt Subordonné Attijari leasing 2014 réparti en 3 catégories :
  - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% ;
  - ✓ Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75% ;
  - ✓ Catégorie C d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,25% ;
- Emprunt Attijari leasing 2015-1 réparti en 3 catégories :
  - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,60% ;
  - ✓ Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,80% ;
  - ✓ Catégorie C d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,30% ;
- Emprunt Attijari leasing 2015-2 réparti en 2 catégories :
  - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,70% et/ou au taux variable TMM +2,30% ;
  - ✓ Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,90%.
- Emprunt Attijari leasing 2016-1 réparti en 2 catégories :
  - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% et/ou au taux variable TMM +2,35% ;
  - ✓ Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75%.
- Emprunt Attijari leasing 2016-2 réparti en 3 catégories :
  - ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,75% ;
  - ✓ Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,90% ;
  - ✓ Catégorie C d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,35%.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse, Attijari Intermédiation, de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Attijari Leasing 2017-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.



### **III.3 PRISE EN CHARGE PAR TUNISIE CLEARING**

Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2017-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

### **III.4 TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGE**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement, et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

## **IV. RISQUE LIE A L'EMISSION DU PRESENT EMPRUNT OBLIGATAIRE**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

## V. BULLETIN DE SOUSCRIPTION

### Attijari Leasing

SA au capital de 27 500 000 de dinars divisé en 2 750 000 actions de 10 dinars chacune  
Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac  
Registre de Commerce : B125651997

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles, ainsi que le factoring.  
Attijari Leasing est notée « BB+ » à long terme avec perspective d'évolution stable et « B » à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 24 mars 2016 et confirmée le 02 Juin 2017

### Emprunt Obligataire « Attijari Leasing 2017-1 »

D'un montant de 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 dinars divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de 100 dinars chacune  
Emis par appel public à l'épargne

L'emprunt est réparti en 3 catégories A, B et C comme suit :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	7,75%	Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,35%	Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
Catégorie C	7 ans dont 2 années de grâce	7,90%	Constant par 1/5 à partir de la 3 <sup>ème</sup> année

La présente émission obligataire a reçu la note « BB+ » (tun) par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 20 octobre 2017  
Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2017  
Délibération du Conseil d'Administration du 20 septembre 2017  
Notice légale publiée au JORT n° 133 du 07/11/2017

#### BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je(Nous) soussigné (s)

Nom & Prénoms\* :  Mme  Mlle  M. Pièce d'identité (1) :  CIN  Carte de séjour  Passeport  
Nationalité : ..... Délégré le : ..../..../... à .....  
N° : .....  
Profession/activité : .....  
Adresse : ..... Code postale : ..... Pays : ..... Tel : .....

Agissant pour le compte (1)  De moi-même  
 Du mandat en qualité de :  Tuteur  Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du ..... et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente

Identité du mandant :

Personne Physique : (1)  Mme  Mlle  M.  
Nom & Prénom : .....  
Pièce d'identité : (1)  CIN  Carte de séjour  Passeport  
N° : ..... Délégré le : ..../..../... à .....  
Profession/activité : .....  
Adresse : ..... Code postale : ..... Pays : ..... Tel : .....

Personne Morale :  
Raison sociale : .....  
N° du R.C. : .....

Déclare (ons) souscrire à :

- ..... Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2017-1 » de la Catégorie A d'une durée de 5 ans aux taux d'intérêt de 7,75% ;
- ..... Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2017-1 » de la Catégorie B d'une durée de 5 ans aux taux d'intérêt de TMM+2,35% ;
- ..... Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2017-1 » de la Catégorie C aux taux d'intérêt de 7,90% ; durée 7 ans dont 2 ans de grâce ;

Au prix de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 22 décembre 2017, seront décomptés et payés à cette date. Les intérêts seront réglés le 22 décembre de chaque année. Ces obligations porteront jouissance unique à partir du 22 décembre 2017 et sont remboursables :

- Annuellement à raison de 20 dinars par obligations à partir de la première année, soit le 1/5<sup>ème</sup> de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour la catégorie A et la Catégorie B ;
- Annuellement à raison de 20 dinars par obligations à partir de la troisième année, soit le 1/5<sup>ème</sup> de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour les catégories C.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du Document de Référence « Attijari Leasing 2017 », une copie de son actualisation et une copie de la Note d'Opération relative à l'émission de l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leurs contenus. J'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes et catégories d'obligations ci-dessus indiqués ; étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tout moyen pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède-je (nous) verse (ons) <sup>2</sup>

- En espèces
- Par chèque n° ..... Tiré sur ..... Agence .....
- Par virement en date du ..... effectué sur mon (notre) compte n° ..... ouvert chez ..... agence ..... la somme de (en toutes lettres) ..... représentant le montant des obligations souscrites, soit (2)
- ..... Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2017-1 » de la Catégorie A aux taux d'intérêt de 7,75% ; durée 5 ans ;
- ..... Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2017-1 » de la Catégorie B aux taux d'intérêt de TMM+2,35% ; durée 5 ans.
- ..... Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2017-1 » de la Catégorie C aux taux d'intérêt de 7,90% ; durée 7 ans dont 2 ans de grâce.

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez<sup>6</sup> ..... en (1)  Gestion libre  Compte géré

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession,  
Le second servant de souche<sup>7</sup>  
Tunis, le .....  
Signature

<sup>4</sup> Cacher la case correspondante

<sup>5</sup> Remplir la ligne appropriée

<sup>6</sup> Indiquer le nom du dépositaire

<sup>7</sup> Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »



# Copie

## Attijari Leasing

SA au capital de 27 500 000 de dinars divisé en 2 750 000 actions de 10 dinars chacune  
Siège social : Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac  
Registre de Commerce : 8125651997

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles, ainsi que le factoring.  
Attijari Leasing est notée « BB+ » à long terme avec perspective d'évolution stable et « B » à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 24 mars 2016 et confirmée le 02 juin 2017

### Emprunt Obligataire «Attijari Leasing 2017-1»

D'un montant de 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 dinars divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de 100 dinars chacune  
Émis par appel public à l'épargne

L'emprunt est réparti en 3 catégories A, B et C comme suit :

Catégories	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	7,75%	Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,35%	Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
Catégorie C	7 ans dont 2 années de grâce	7,90%	Constant par 1/5 à partir de la 3 <sup>ème</sup> année

La présente émission obligataire a reçu la note « BB+ » (tun) par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 20 octobre 2017

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2017

Délibération du Conseil d'Administration du 20 septembre 2017

17-0983 du 17/09/2017

Notice légale publiée au JORT n° 133 du 07/11/2017

#### BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je(Nous) soussigné (s)

Nom&Prénom\* :  Mme  Mlle  Mr  
Nationalité : ..... Pièce d'identité (1) :  CIN  Carte de séjour  Passeport  
N° : ..... Délivré le : ././... à .....  
Profession/activité : .....  
Adresse : ..... Code postale : ..... Pays : ..... Tel : .....

Agissant pour le compte (1)  De moi-même  
 Du mandat en qualité de :  Tuteur  Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du ..... et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente

Identité du mandant :

Personne Physique : (1)  Mme  Mlle  Mr  
Nom&Prénom : .....  
Pièce d'identité : (1)  CIN  Carte de séjour  Passeport  
N° : ..... Délivré le : ././... à .....  
Profession/activité : .....  
Adresse : ..... Code postale : ..... Pays : ..... Tel : .....

Personne Morale :  
Raison sociale : .....  
N° du R.C : .....

Déclare (ons) souscrire à :

- ..... Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2017-1 » de la Catégorie A d'une durée de 5 ans aux taux d'intérêt de 7,75% ;
- ..... Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2017-1 » de la Catégorie B d'une durée de 5 ans aux taux d'intérêt de TMM+2,35% ;
- ..... Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2017-1 » de la Catégorie C aux taux d'intérêt de 7,90% ; durée 7 ans dont 2 ans de grâce ;

Au prix de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 22 décembre 2017, seront décomptés et payés à cette date. Les intérêts seront réglés le 22 décembre de chaque année. Ces obligations porteront jouissance unique à partir du 22 décembre 2017 et sont remboursables :

- Annuellement à raison de 20 dinars par obligations à partir de la première année, soit le 1/5<sup>ème</sup> de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour la catégorie A et la Catégorie B ;
- Annuellement à raison de 20 dinars par obligations à partir de la troisième année, soit le 1/5<sup>ème</sup> de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, pour les catégories C.

Je (nous) reconnais (sans) avoir reçu une copie du Document de Référence « Attijari Leasing 2017 », une copie de son actualisation et une copie de la Note d'Opération relative à l'émission de l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leurs contenus. J'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes et catégories d'obligations ci-dessus indiqués ; étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tout moyen pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède-je (nous) verse (ons) ?

- En espèces
- Par chèque n° ..... Tiré sur ..... Agence .....
- Par virement en date du ..... effectué sur mon (notre) compte n° ..... ouvert chez ..... agente .....  
la somme de (en toutes lettres) ..... représentant le montant des obligations souscrites, soit (2)
- ..... Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2017-1 » de la Catégorie A aux taux d'intérêt de 7,75% ; durée 5 ans ;
  - ..... Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2017-1 » de la Catégorie B aux taux d'intérêt de TMM+2,35% ; durée 5 ans.
  - ..... Obligations nominatives de l'emprunt « ATTIJARI LEASING 2017-1 » de la Catégorie C aux taux d'intérêt de 7,90% ; durée 7 ans dont 2 ans de grâce.

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez\* ..... en (1)  Gestion libre  Compte géré

Fait en double exemplaire dont un en ma (notre) possession,  
Le second servant de souche<sup>7</sup>  
Tunis, le .....  
Signature

<sup>6</sup> Cocher la case correspondante

<sup>5</sup> Remplir la ligne appropriée

<sup>6</sup> Indiquer le nom du dépositaire

<sup>7</sup> Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

